

COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRV

AOÛT 2025	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
<b>INDICE SYNTHÉTIQUE TRV scolaire</b> (hors gazole)	- 0,2 % (+ 0,1 %)	+ 0,6 % (+ 0,3 %)	+ 2,5 % (+ 3,1 %)	+ 1,8 % (+ 3,4 %)
<b>GAZOLE PROFESSIONNEL TRV</b>	- 3,2 %	+ 4,3 %	- 3,6 %	- 10,0 %
	L'indice diminue de -3,2% en août 2025. Son évolution moyenne annuelle en baisse (-10%) a une incidence sur les variations annuelles de l'indice synthétique. La TICPE applicable au gazole professionnel TRV est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole TRV pour 2025 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Fiscalité gazole 2025</a> .			
<b>MAINTENANCE TRV scolaire</b>	+ 0,3 %	+ 0,5 %	+ 2,6 %	+ 3,1 %
	L'indice augmente de +0,3% en août 2025 en raison des variations des composantes entretien-réparations (+0,1%) et pneumatiques (+2%). L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +3,1% en moyenne annuelle (+3,5% pour la composante entretien-réparations et stabilité pour les pneumatiques).			
<b>MATÉRIEL TRV scolaire</b>	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 2,9 %	+ 2,3 %
	L'indice augmente de +0,1% en août 2025 en raison des variations des taux d'intérêt retenus dans les calculs. Certaines composantes de l'indice sont recalées uniquement en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci, les prix de véhicules sont stables et la composante assurance progresse de +7,7%. Les calculs de coût de détention tiennent compte du taux de renouvellement des parcs (8% cette année). Depuis un an, l'indice progresse de +2,3% en moyenne annuelle.			
<b>CONDUCTEUR TRV scolaire et régulier</b>	0,0 %	0,0 %	+ 3,9 %	+ 4,5 %
	Indice inchangé en août 2025. Les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, ont été revalorisés de +2% à compter du 1er février 2025 (accord social du 23 janvier 2025 signé par la totalité des organisations professionnelles représentatives). L'accord a été étendu le 29 avril 2025. L'indice tient compte des mesures instaurées dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025. Depuis un an, l'indice progresse de +4,5% en moyenne annuelle. Retrouvez les informations concernant les paramètres sociaux applicables pour 2025 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Actualité Sociale TRV 2025</a> .			
<b>COÛTS DE STRUCTURE TRV scolaire</b>	+ 0,2 %	+ 0,6 %	+ 2,3 %	+ 2,5 %
	L'indice progresse de +0,2% en août 2025. Depuis un an, l'indice augmente de +2,5% en moyenne annuelle. L'indice représente les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			

\* moyenne (septembre 2024 inclus à août 2025 inclus) / moyenne (septembre 2023 inclus à août 2024 inclus).